



Collège Louis-Riel

Guide de réouverture du Collège Louis-Riel

Septembre 2020

Chers parents/tuteurs,

Dans ces moments sans précédent, l'équipe administrative a travaillé d'arrache-pied tout l'été afin de tout mettre en œuvre pour assurer le meilleur plan de réouverture pour le mois de septembre.

Notre plan de réouverture repose sur les directives sanitaires, sécuritaires et pédagogiques de la division scolaire franco-manitobaine et tient compte des protocoles provinciaux (insérer liens ci-joints).

Nous sommes ravis de pouvoir accueillir de nouveau nos élèves au sein de notre établissement, et avons fait notre possible afin que ce dernier reflète autant que possible les valeurs de la division franco-manitobaine et permette d'accueillir nos élèves sereinement et dans les meilleures conditions, malgré ce contexte sanitaire sans précédent.

Nous sommes conscients que cette année scolaire à venir sera atypique et que la routine du collège Louis-Riel en sera affectée. Le succès de cette année à venir reposera sur l'adhésion, la collaboration et la coopération entre tous les acteurs impliqués à savoir : les élèves, le personnel, les enseignants, l'équipe de direction, ainsi que les parents.

L'objectif de ce document est de fournir les informations indispensables pour un retour à l'école en toute sérénité, ainsi que d'offrir un cadre propice à la réduction du risque de transmission du COVID-19 tout en étant conscient que le risque zéro n'existe pas.

Ce document fournit au personnel et aux familles du Collège Louis-Riel des informations importantes concernant la réouverture de notre école, dans le cadre des lignes directrices de la division scolaire franco-manitobaine. Les informations contenues dans ce document sont valables à compter du 1er septembre 2020. Au fur et à mesure que la situation du COVID-19 continue d'évoluer, ces informations seront amendées et/ou révisées si nécessaire. À ce titre, sachez que le collège Louis-Riel vous tiendra informé de tous changements.

Lors du retour à l'école, les élèves et le personnel recevront une formation concernant les protocoles sanitaires à mettre en place. Nos parents sont des partenaires essentiels pour suivre les lignes directrices quotidiennes en place pour toute notre communauté scolaire.

L'information contenue dans ce document comprend un aperçu des lignes directrices et des protocoles en vigueur au Collège Louis-Riel et est conforme aux recommandations de la division scolaire franco-manitobaine, du chef de la santé publique du Manitoba, Santé Manitoba et Éducation Manitoba.

En vous remerciant par avance de votre collaboration,

L'équipe administrative

Dale Normandeau, Laura Marquié, Linda Roméo

Table des matières

1. Plan de réouverture de l'école	5
Fonctionnement	5
Les cohortes	5
Horaire de l'école.....	5
Les routines	6
Journées d'accueil échelonnées	6
Heures scolaires	6
Horaire d'une journée ordinaire au secondaire	6
Les classes de 7 ^{ème} et 8 ^{ème} année.....	6
Déplacements à l'école.....	7
Périodes d'étude pour le secondaire	7
Changements de cours	7
Toilettes.....	7
Zone de débarquement pour les élèves transportés en véhicules privés (matin et soir)....	7
Arrivée en autobus scolaire.....	7
Heure de repas.....	8
Portes d'accès à l'école et zones	8
Absences ou retards	9
Casier	9
Manuels scolaires	9
Apprentissage à distance.....	9
Sports parascolaires.....	9
2. Partenariat famille-école	10
Dépistage quotidien de la santé.....	10
Ce que les parents peuvent faire maintenant	10
Répondre aux problèmes de santé	10
Dépistage	10
Procédures pour un élève démontrant des symptômes à l'école	11
Parents, visiteurs et invités sur rendez-vous seulement.....	12
Rester à la maison en cas de maladie et autres facteurs	12
Aviser l'école d'une absence	12
En cas de test positif	12

3. Mesures de santé et de sécurité	12
Nettoyage des mains	12
Port du masque.....	13

1. Plan de réouverture de l'école

Fonctionnement

Les cohortes

Les élèves resteront dans leur cohorte tout au long de la journée et dans la salle de classe désignées pour leurs différents cours. Les enseignants titulaires de leurs 5 cours se déplaceront dans les salles de classe assignées à la cohorte afin de limiter les déplacements des élèves et un éventuel risque de contamination. Vous pourrez avoir accès à plus d'information sur la cohorte de votre enfant sous la section classe titulaire dans PowerSchool.

Chaque élève sera placé à 1mètre l'un de l'autre dans sa salle de classe attitrée et à sa place assignée.

Le personnel de soutien désinfectera les bureaux, lorsque les élèves s'absenteront de leur classe pour le cours d'éducation physique, et à la fin de la journée scolaire.

« Une cohorte est un groupe d'élèves qui demeure ensemble dans une même salle de classe pour la majeure partie de la journée, et peuvent garder une distance d'un mètre entre eux. Lorsque les élèves ne sont plus en mode « cohorte », ils doivent respecter une distanciation physique de 2 mètres avec les autres élèves et adultes ».

- Les cours d'éducation physique auront lieu dans le gymnase et aussi souvent que possible, à l'extérieur. À ce titre, les enseignants des cours d'éducation physique vous partageront plus d'informations au sujet des protocoles pour les salles de rechanges et des attentes vestimentaires.

Horaire de l'école

- Afin de suivre les recommandations de la division scolaire franco-manitobaine, l'horaire du secondaire a été modifié pour l'année scolaire 2020-2021 afin d'offrir les cours obligatoires au 1er semestre et se préparer à une bonne préparation vers l'apprentissage à distance si ce scénario devait être envisagé par la province.

Les classes débuteront à 9h25 et termineront à 15h55.

De la 9ème à la 12ème année, les élèves seront à l'école du lundi au vendredi, réparti sur une journée de 5 périodes de cours.

Les élèves de la 9ème année suivront les cours de : Mathématique transition, Français 10F, sciences naturelles 10F, éducation physique 10F, sciences humaines 10F (à distance) pour le 1er semestre.

Les élèves de la 10ème année suivront les cours de : Français 20F, Éducation physique 20F, Géographie 20F, Science naturelle 20 F, un cours optionnel (à distance) au choix entre Mathématiques appliqués Précal 20S, Mathématique au quotidien 20S pour le 1er semestre.

Les élèves de la 11^{ème} année suivront le cours de Français 30S, Histoire 30S, Éducation Physique 30S ainsi qu' un cours optionnel (à distance) au choix entre Mathématique quotidien 30S, Mathématique appliqués 30S, Mathématique Précalcul 30S pour le 1^{er} semestre.

Les élèves de la 12^{ème} année suivront le cours d'anglais 40S, Français 40S, éducation physique 40S et un cours optionnel (à distance) au choix entre Mathématique au quotidien 40S, Mathématiques appliqués 40S, Mathématique Précalcul 40S pour le 1^{er} semestre.

Chaque période de cours durera 65 minutes.

Les routines

Journées d'accueil échelonnées

Afin d'assurer un retour à l'école dans les meilleures conditions sanitaires et permettre aux élèves de se familiariser avec les nouvelles routines, le 8 et 9 septembre seront des journées d'accueil échelonnées. Ces journées se veulent éducatives et vise à préparer au mieux les élèves à leur nouvel environnement scolaire. Ces journées échelonnées sont obligatoires pour tous les élèves.

Vous avez reçu un courriel du collège Louis-Riel indiquant la date de la journée d'accueil pour votre enfant ou vos enfants qui résident à votre domicile. Il est à noter que tous les enfants du même foyer appartiennent au même groupe.

Heures scolaires

- Le secrétariat est ouvert de 8h30 à 16 h 30
- Cours commencent à 9h25 et se terminent à 15 h55
- La durée des cours est de 65 minutes, incluant la pause repas.
- L'établissement ne sera pas accessible avant et après les heures de cours (voir page 9)

Horaire d'une journée ordinaire au secondaire

Bloc A	9h25 à 10h30
Bloc B	10h30 à 11 h35
Bloc C1	11 h 35 à 12 h 40
Bloc C2	12 h 40 à 13 h 45
Bloc D	13 h 45 à 14 h 50
Bloc E	14 h 50 à 15 h 55

Les classes de 7^{ème} et 8^{ème} année

Les classes débuteront à 9h25 et termineront à 15h55. Chaque classe se verra attribuer 1 enseignant spécialisé pour le cours d'éducation physique ainsi que 2 enseignants titulaires de la classe qui se répartiront l'enseignement des diverses matières au programme.

Un auxiliaire d'enseignement sera présent dans chaque cohorte afin d'appuyer les élèves dans ce contexte sanitaire sans précédent.

Une récréation de 15 minutes sera programmée durant la journée. Nous vous partagerons incessamment sous peu plus amples informations à ce sujet.

Pour les élèves qui seront présents pendant la pause repas, nous privilégierons, autant que possible, une récréation en plein air afin de leur permettre de se dégourdir les jambes sur l'heure du midi.

Déplacements à l'école

Afin d'assurer, dans la mesure du possible une distanciation physique, les élèves demeureront dans leur salle de classe tout au long de la journée, y compris pendant leur pause repas. Les déplacements se feront à l'aide de marquage au sol, qui leur indiqueront les directions à suivre et qui assureront une séparation afin de maintenir, autant que possible, la distanciation sociale.

Périodes d'étude pour le secondaire

Afin de suivre les directives sanitaires de la province et respecter une supervision appropriée pour nos élèves, les élèves qui souhaiteraient avoir une période d'étude pour compléter leurs travaux devront rester dans leur classe assignée à leur cohorte ou quitter l'établissement s'ils le souhaitent pour les élèves de la 11^{ème} et de la 12^{ème} année.

Changements de cours

En raison du contexte lié aux restrictions des choix de cours, nous sommes malheureusement dans l'impossibilité d'accorder des changements de cours pour le premier semestre.

Toilettes

Afin de favoriser la distanciation sociale entre élèves, le nombre maximum autorisé est de 3 personnes à la fois.

Zone de débarquement pour les élèves transportés en véhicules privés (matin et soir)

Les élèves qui font partie du **groupe A** devront accéder au bâtiment via l'entrée principale, rue Saint Jean-Baptiste.

Les élèves faisant partie du **groupe B** devront accéder au bâtiment via l'entrée de la rue de la cathédrale.

Nous comptons sur votre patience lors du temps d'attente afin de déposer votre enfant en raison d'un flux d'élèves plus nombreux afin d'entrer dans le bâtiment.

Arrivée en autobus scolaire

Les élèves qui ont accès au transport scolaire le matin et soir, seront déposés aux deux entrées prévues pour l'accès au bâtiment de l'école.

Les arrivées des autobus à l'école seront supervisées par plusieurs membres du personnel de soutien afin d'assurer le flux de déplacements des élèves à l'entrée et la sortie du bâtiment.

Chaque élève devra être muni de son badge (qui lui sera fourni ultérieurement) et de son masque afin d'entrer au sein de l'établissement. En cas d'oubli de son badge, les élèves devront se présenter aux portes principales (rue Saint Jean Baptiste) afin d'entrer dans l'école.

Heure de repas

Lors des pauses repas, les élèves auront la possibilité de rester (uniquement) dans leur salle de classe assignée à leur cohorte.

Afin d'éviter tout risque de contamination et retirer son masque de façon sécuritaire, il est recommandé d'apporter un sac en papier ou en tissu afin d'entreposer celui-ci.

Les élèves de la 9^{ème} à la 12^{ème} année, ainsi que les élèves de la 7^{ème} et 8^{ème} année qui ont une autorisation parentale, ont la possibilité de quitter l'établissement lors de la pause repas en respectant les points suivants :

1. Nettoyage des mains sous supervision avant de quitter l'établissement
2. Se diriger vers les portes principales afin de quitter l'établissement
3. Accès non autorisé à l'établissement avant la fin de la pause repas (55 minutes)
4. Retour à l'école via l'entrée des portes principales
5. Nettoyage des mains sous supervision dès le retour à l'école.
6. Se diriger vers sa classe assignée, en portant son masque et en respectant la distanciation sociale

Il est à noter que :

- Les fontaines à eau seront uniquement accessibles pour remplir les bouteilles d'eau (à usage personnel)
- L'utilisation des micro-ondes n'est pas permise en raison d'un risque élevé de contamination.
- Les cantines scolaires ne seront pas accessibles aux élèves.
- Aucune livraison de service de repas/restaurant ne sera acceptée.
- Les parents/tuteurs sont responsables de fournir un repas pour leurs enfants.

Portes d'accès à l'école et zones

Afin de réduire le flux des déplacements des élèves, chaque cohorte se verra assigner une porte d'accès et de sortie à l'établissement. Voir la section *zone de débarquement et arrivée en autobus scolaire*.

L'établissement sera accessible aux élèves à partir de 8h45. Il n'est pas permis d'accéder à l'établissement avant cette heure. Cependant, nous vous prions de faire tout ce qui est en votre possible afin que votre ou vos enfants arrivent 10 minutes avant l'heure du début des cours dans le but de réduire le flux d'arrivée des élèves et assurer la sécurité de tous nos élèves.

Les portes de l'établissement seront verrouillées durant la journée scolaire afin de limiter les allées et venues dans l'établissement.

Absences ou retards

Tous les élèves doivent être présents à l'école pour leurs apprentissages.

Dans le cas où un élève devrait s'isoler, car il présente des symptômes liés à la COVID 19, il est de sa responsabilité de contacter ses enseignants afin d'être à jour dans ses travaux.

Seuls les élèves dont le système immunitaire est affaibli ou qui présentent d'autres conditions médicales qui compromettent leur santé peuvent avoir accès à un plan d'éducation spécifique. Ils doivent soumettre un certificat médical à l'avance et consulter la direction d'école dans les plus brefs délais.

Les absences des élèves se font au début de chaque cours. Si l'élève n'est pas en classe, il est noté absent. Si un élève arrive à l'école après que la classe a débuté, il doit se présenter au bureau pour recevoir un billet de retard afin d'entrer en classe.

Casier

En raison des risques sanitaires liés à la COVID 19, les casiers ne sont pas accessibles. Les élèves ont la responsabilité d'apporter avec eux leurs matériels en salle de classe et l'entreposer sous leur table.

Manuels scolaires

Les manuels scolaires et romans seront distribués par les enseignants au début du semestre et seront uniquement à usage personnel. En cas de perte ou de dommages occasionnés par l'élève, il est de sa responsabilité de rembourser le montant du prix du manuel.

Apprentissage à distance

Afin de se préparer à une bonne préparation vers l'apprentissage à distance si ce scénario devait être envisagé par la province, chaque cohorte devra suivre un/des cours en ligne, enseigné(s) par un enseignant du collège Louis-Riel, certifié dans l'apprentissage à distance. Nous croyons fortement qu'il est de notre responsabilité d'offrir cet apprentissage technologique indispensable à nos élèves, afin de les préparer au mieux à l'utilisation de la technologie à distance. Pour cela, nous encourageons les élèves à amener leurs propres appareils électroniques (ordinateurs, tablettes tactiles, téléphone) à l'école. Dans le cas où votre enfant ne disposerait pas d'ordinateurs personnels, nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire de prêt que nous vous partagerons ultérieurement.

Dans le cas où les élèves utiliseraient un ordinateur portable de l'école, l'école se chargera d'assigner un ordinateur de prêt à titre individuel.

Sports parascolaires

En raison du contexte lié à la COVID 19, Les sports parascolaires ne pas accessibles temporairement.

2. Partenariat famille-école

Le partenariat famille-école est la clé du succès, afin d'assurer la santé et le bien-être de votre enfant ainsi que celui de la communauté scolaire dans lequel il évolue. Les protocoles suivants reposent sur la collaboration et la coopération quotidienne entre les élèves, le personnel, les enseignants, les administrateurs et les familles.

Dépistage quotidien de la santé

Les parents / tuteurs doivent surveiller la santé de leur enfant chaque matin avant de les amener à l'école. Il revient à chaque parent de s'assurer que leur enfant ne démontre aucun symptôme lié avec la COVID-19 avant de l'envoyer à l'école ou dans l'autobus.

Vous pouvez utiliser [l'outil de dépistage du COVID-19 \(screening tool\)](#) de la province pour vérifier si votre enfant doit subir un test de dépistage du COVID-19.

Ce que les parents peuvent faire maintenant

- Commencez à discuter avec votre / vos enfant (s) du retour à l'école et de certaines routines qu'ils connaîtront.
- Soyez prêt à parler ouvertement du COVID-19.
- Pratiquez la distance physique avec votre (vos) enfant(s).
- Achetez des masques pour vos enfants afin qu'ils en aient assez pour chaque journée d'école et un contenant pour le ranger sur l'heure du dîner.
- Pratiquez le port du masque pendant quelques heures à la maison afin de développer le confort et la compréhension. Les masques sont mandatés par la province pour le personnel et les élèves de la 4e à la 12e année lorsque la distance physique de 2 mètres ou plus n'est pas possible. (Voir plus de détails sur notre protocole de masque ci-dessous).
- Préparez-vous aux moments où votre (vos) enfant(s) pourrait (doivent) être à la maison en raison de symptômes ou autres maladies liés au COVID-19.
- Mettre en place des plans fiables pour la prise en charge immédiate des enfants en cas de maladie à l'école.

Répondre aux problèmes de santé

Dépistage

Le dépistage quotidien des symptômes est essentiel pour identifier tout cas potentiel de COVID-19 aussi rapidement que possible et pour atténuer l'exposition aux autres. Si vous ne savez pas si votre enfant doit être testé et/ou auto-isoler, se référer à [l'outil de dépistage du COVID-19 \(screening tool\)](#) provincial.

Ceux avec les symptômes du COVID-19 doivent être testés et doivent s'auto-isoler jusqu'à ce que les résultats des tests négatifs soient confirmés par la santé publique.

Pour aider à minimiser le risque d'exposition et de transmission, un pré-dépistage quotidien doit être rempli chaque matin par le personnel et les élèves. Les symptômes peuvent inclure l'un des éléments suivants :

- Toux
- Mal de crâne
- Fièvres / frissons
- Douleurs musculaires
- Mal de gorge / voix rauque
- Essoufflement / difficultés respiratoires
- Perte de goût ou d'odeur
- Vomissements ou diarrhée pendant plus de 24 heures
- Écoulement nasal
- Fatigue
- Nausées ou perte d'appétit
- Conjonctivite (œil rose)
- Éruption cutanée de cause inconnue

Procédures pour un élève démontrant des symptômes à l'école

- Si un élève démontre soudainement des symptômes lorsqu'il est à l'école, il sera placé en isolement (deux mètres).
- À moins que l'élève ait un problème de santé associé à l'utilisation d'un masque, l'école lui en fournira un à ce moment.
- L'école contactera immédiatement les parents/tuteurs afin qu'ils viennent chercher leur enfant et leur demandera de contacter Info Santé 204-788-8200 ou 1-888-315-9257 ou le médecin de famille.
- Si un élève nécessite la présence d'un adulte lorsque confiné, un membre du personnel qui, au préalable se lavera les mains et portera un masque, demeurera près de l'élève.
- Si l'école n'est pas en mesure de rejoindre les parents ou tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes de la COVID-19, celui-ci demeurera isolé en quarantaine à l'école.
- Une fois que l'enfant quitte la salle d'isolement, celle-ci devra être désinfectée.
- Un enfant qui présente des symptômes liés à la COVID-19 pourra retourner à l'école seulement une fois qu'un représentant de la santé publique le juge approprié. Si ledit enfant a reçu un diagnostic positif du virus, la santé publique fournira les informations nécessaires à la famille et à l'école. Généralement, la santé publique fait les suivis de façon prompte; soit entre 24 h et 48 h dès que le rapport du laboratoire est envoyé.

Parents, visiteurs et invités sur rendez-vous seulement

Le bâtiment de l'école sera fermé à tous les visiteurs, y compris les parents. L'accès au bâtiment scolaire sera autorisé sur rendez-vous seulement ou en appelant le secrétariat au (204) 237-8927 lors de votre arrivée à l'école et en ayant s'auto évaluer au préalable via l'outil de dépistage en ligne de Santé Manitoba. Les masques doivent être portés lors de l'entrée dans l'école et en tout temps.

Rester à la maison en cas de maladie et autres facteurs

Les élèves et le personnel ne peuvent pas entrer dans l'école s'ils:

- se sentent malades;
- présentent des symptômes évocateurs du COVID-19 en utilisant la liste à jour des symptômes;
- ont voyagé à l'extérieur du Manitoba au cours des 14 jours précédents (à l'extérieur des régions exclues par Ordonnances de santé publique);
- ont été en contact étroit avec un cas confirmé de COVID-19;
- attendent un résultat de test COVID-19 ou un membre du ménage attend un résultat du test COVID-19.

Aviser l'école d'une absence

Pour des raisons de sûreté et de sécurité, les parents doivent aviser l'école en appelant le (204) 237-8927 dès que possible le matin. Si votre enfant ou un membre de votre ménage a dû avoir un test COVID-19, nous vous demandons d'avertir immédiatement un membre de l'équipe administrative.

En cas de test positif

Tout incident de COVID-19 dans une école entraînera un contact immédiat de la santé publique avec instructions.

3. Mesures de santé et de sécurité

Nettoyage des mains

Les élèves devront se nettoyer les mains avec un gel nettoyant à l'entrée dans l'autobus, à l'arrivée et au départ de l'école (avec supervision).

Tous les individus présents dans l'école devront se nettoyer les mains (liste non exhaustive):

- avant et après être allé à la toilette;
- avant et après avoir mangé;
- après un éternuement où s'être mouché le nez;

- après s'être essuyé le nez;
- lorsque les mains sont sales;
- avant de préparer à manger;
- avant et après les pauses ou récréations;
- en entrant dans une pièce si l'individu se déplace dans la journée;
- après un changement de couche (pour le personnel);
- avant et après le retrait et la remise du masque;
- après avoir effectué des tâches de nettoyage.

Port du masque

Tous les élèves du collège Louis-Riel devront porter le masque à l'école, lors de leur transport en autobus scolaire, lors de leur déplacement au sein de leur établissement et lorsqu'une distanciation de deux (2) mètres n'est pas possible.

Nous recommandons fortement aux élèves d'apporter leur propre masque. Cependant, l'école fournira 2 masques par élèves au besoin.